

Programme de formation - Permis B - AAC

Compétences	FORMATION :
<p><u>Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Connaître les principaux organes du véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.○ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.○ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.○ Démarrer et s'arrêter.○ Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.○ Utiliser la boîte de vitesses.○ Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.○ Regarder autour de soi et avertir.○ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.	<p>FORMATION :</p> <p><u>DURÉE :</u> 20 heures de pratique minimum</p> <p><u>RYTHME :</u> Selon les disponibilités de l'élève</p> <p><u>OBJECTIFS :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul✓ Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation✓ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers✓ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
<p><u>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.○ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction.○ Adapter l'allure aux situations.○ Tourner à droite et à gauche en agglomération.○ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.○ Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.○ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	<p><u>PUBLIC CONCERNÉ :</u> Candidat désirant conduire un véhicule léger de catégorie B.</p> <p><u>PRÉREQUIS :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Remplir les conditions administratives qui permettent l'enregistrement d'une demande de permis.✓ Être âgé d'au moins 15 ans.✓ Être apte aux conditions physiques requises pour la catégorie B.
<p><u>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Évaluer et maintenir les distances de sécurité.○ Croiser, dépasser, être dépassé.○ Passer les virages et conduire en déclivité.○ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.○ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.○ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.○ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	<p><u>MOYENS PÉDAGOGIQUES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Moyens audio-visuels (vidéo-projection)✓ Tests théoriques✓ Véhicules de catégorie B type C3 conformes aux exigences du permis de conduire✓ Salles de cours équipées de chaises et tableau✓ Livret de formation et fiche de suivi personnalisés et dématérialisés.
<p><u>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Suivre un itinéraire de façon autonome.○ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.○ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.○ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.○ Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (limiteur, régulateur de vitesse, ABS).○ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.○ Pratiquer l'éco-conduite.	<p><u>MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Méthodes interrogatives pour les enseignements théoriques✓ Exercices en sous-groupe pour les enseignements théoriques✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique.✓ Auto-évaluation au fil des compétences
<p><u>La phase de conduite accompagnée</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ RDV préalable : 2 heures de conduite à l'issue de la formation complète (20h minimum) avec au moins un accompagnateur, sur le véhicule de l'auto-école. L'accompagnateur bénéficie des conseils de l'enseignant.○ RDV pédagogiques : ils ont pour finalité de mesurer la progression de l'élève et d'approfondir ses connaissances en matière de sécurité routière. Un 1er RDV a lieu à mi-parcours (au moins 1000 km parcourus) et un 2ème en fin de parcours (au moins 3000km parcourus). Ils comportent chacun une phase en circulation (d'une durée d'1h30, sur un véhicule de l'établissement et donnant lieu à une évaluation de la pratique de la conduite) et une phase en salle (d'une durée d'1h30, donnant lieu à un entretien portant sur les expériences vécues pendant la conduite accompagnée et sur des thèmes relatifs à la sécurité routière). L'enseignant retrace les résultats des rendez-vous pédagogiques sur la fiche de suivi de formation et veille à ce que le livret d'apprentissage de l'élève soit correctement renseigné.○ Durée de l'apprentissage anticipé de la conduite : 1 an minimum	<p><u>FORMATEUR :</u> Titulaire BEPECASER</p> <p><u>VALIDATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale, pour commencer la phase de conduite accompagnée.✓ Délivrance du permis de conduire (après réussite à l'examen)